

Communiqué de presse

Orléans, Janvier 2011 - Le cabinet P.S.I. s'apprête à lancer une gamme d'assurance Prévoyance.



L'année 2011 permettra au cabinet PSI d'accentuer son développement grâce à une **nouvelle gamme de produits de Prévoyance** disponible dès le **1er trimestre 2011**.

« Une gamme de prévoyance pour mieux se protéger et protéger ses proches... »

Cette gamme destinée aux particuliers, propose le versement **d'indemnités journalières** en cas d'hospitalisation en clinique ou à l'hôpital, **d'arrêt de travail** et des **garanties** en cas de décès.

La commercialisation de cette nouvelle gamme se fera sur internet **via le site internet du cabinet Assurances PSI (www.assurancespsi.fr)**, site sécurisé où tout est accessible en temps réel, de l'émission du devis à la souscription en ligne du contrat.

Cette nouvelle gamme de prévoyance est commercialisée dans le but de :

- **pallier** à la baisse de revenu lors d'un arrêt de travail suite à un problème de santé (accident ou maladie),
- **assurer** le versement d'indemnités journalières lors d'une hospitalisation,
- **protéger** ses proches en cas de décès et leur transmettre un capital.

Ces 3 nouvelles garanties viennent enrichir la gamme santé de PSI pour satisfaire et couvrir l'ensemble des besoins de chacun.

Contact Presse

Fabien MANUEL
06 61 33 90 01

www.assurancespsi.fr